

# Guide de pratiques écoresponsables



JANVIER 2020

**Granby**  
Ville rayonnante







# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Gestion des matières résiduelles : les lignes directrices</b> .....	2
1.1 Quoi mettre dans quels bacs ? .....	2
1.2 Déterminer si une matière est récupérable .....	4
1.3 Matières destinées à l'écocentre de Granby .....	5
1.4 Matières acceptées par la MRC dans le bac de récupération.....	6
<b>2. Gestion des matières résiduelles : par matière</b> .....	7
2.1 Récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) .....	7
2.2 Papier.....	9
2.3 Fournitures de bureau .....	11
2.4 Réunions, pauses, dîners .....	13
2.5 Boîte à lunch écologique .....	15
2.6 « Café écologique » .....	16
2.7 Matières organiques .....	17
<b>3. Énergie</b> .....	19
<b>4. Transports</b> .....	20
4.1 Se rendre au travail.....	21
4.2 Déplacements professionnels .....	22
<b>5. Eau</b> .....	23
<b>6. La certification ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC</b> .....	24
6.1 Qui est RECYC-QUÉBEC ?.....	24
<b>7. Petit répertoire de ressources disponibles pour des pratiques de travail écoresponsables</b>	25

Vous aimeriez nous faire part de commentaires  
ou d'un bon coup réalisé dans votre service ?  
N'hésitez pas à transmettre votre demande au  
450 361-6000 ou à [environnement@granby.ca](mailto:environnement@granby.ca).



# 1. Gestion des matières résiduelles : les lignes directrices

Dans une perspective de développement durable et d'une gestion efficace de nos matières résiduelles, en accord avec le Plan d'action 2011-2015 de la *Politique québécoise de gestion de matières résiduelles*, il est primordial que nos déchets soient bien triés afin que leur récupération soit optimale. Pour ce faire, voici quelques notions pratiques.

Pour consulter le Plan d'action 2011-2015 relatif à la *Politique québécoise de gestion de matières résiduelles*, veuillez vous rendre à l'adresse <http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/plan-action.pdf>.

## 1.1 Quoi mettre dans quels bacs ?

Selon les directives émises par la MRC, voici un tableau qui résume les principales matières résiduelles générées selon le bac dans lequel elles doivent être triées :



## BAC DE RÉCUPÉRATION

## POUBELLE

### Papier et carton

- Journaux, circulaires et revues.
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier.
- Livres et annuaires téléphoniques.
- Rouleaux de carton.
- Boîtes de carton.
- Boîtes d'œufs.
- Cartons de lait et de jus à pignon.
- Contenants aseptiques (de type Tetra Pak<sup>MD</sup>).

- Verres à café pour emporter et couvercles (de type Tim Hortons).
- Papier ciré (sac de craquelins).
- Papier carbone.
- Emballages de croustilles.
- Papier thermique.
- Couches jetables.
- Mouchoirs ou essuie-tout.
- Carton souillé d'huile ou d'aliments (boîtes de pizza, cartons de repas congelé, etc.).

### Plastique

- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7 à l'intérieur du triangle de flèches.
- Bouchons et couvercles.
- Sacs et pellicules d'emballage.

- Tous les plastiques qui ne sont pas identifiés par un numéro.
- Tous les plastiques identifiés par le numéro 6 à l'intérieur du triangle de flèches.
- Gobelets individuels de yogourt.
- Polystyrène (styromousse).
- Sacs de céréales.

### Verre

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur.

- Miroir.
- Ampoule électrique incandescente (les ampoules électriques fluocompactes doivent être acheminées à l'écocentre, puisqu'elles contiennent du mercure).

### Métal

- Papier et contenants d'aluminium.
- Bouteilles et canettes d'aluminium.
- Boîtes de conserve.
- Bouchons et couvercles.

## 1.2

### Déterminer si une matière est récupérable

Le bac de récupération bleu de la collecte sélective accueille les matières uniques, c'est-à-dire le papier et le carton, ainsi que le plastique, le verre et le métal. Si un article contient plus d'une matière, celle-ci doit être mise séparément dans le bac. Si elle ne peut être dissociée, l'article doit être jeté à la poubelle.

**Exemple :** une reliure à anneaux contient du plastique, du métal et du carton. Les matières doivent être séparées pour être mises dans le bac de récupération. Sinon, il faut la jeter à la poubelle. Au même titre que la reliure à anneaux, le métal de la spirale, le carton et le papier d'un cahier à spirale doivent être séparés avant leur dépôt dans le bac bleu de récupération.

La règle du 50 % s'applique dans le cas où un article contiendrait plus d'une matière qui ne peut être séparée.

**Exemple :** une enveloppe possédant une fenêtre plastifiée. L'enveloppe est constituée à plus de 50 % de papier; elle peut donc être mise dans le bac de récupération. En revanche, une enveloppe capitonnée de papier bulle devra être mise à la poubelle, puisqu'elle est constituée à 50 % de carton et à 50 % de plastique, qui demeurent indissociables.

En règle générale, si vous ne pouvez pas dire de quelle matière un produit est formé en majorité, mieux vaut le jeter à la poubelle.

Mettez-vous à la place du trieur au centre de tri, s'il est impossible pour vous de le déterminer, il en sera de même pour lui!



1.3

## Matières destinées à l'écocentre de Granby

**Directives de la MRC :** Depuis novembre 2012, les matières dangereuses assimilables à des résidus domestiques dangereux (RDD) provenant des organismes municipaux sont dorénavant acceptées à l'écocentre de Granby, sans frais, sur présentation d'une preuve justificative établissant que l'employé agit au nom de la municipalité (carte d'identité, véhicule identifié de la Ville, etc.).

L'écocentre de Granby est situé au 1080, rue André-Liné, dans le quartier industriel de Granby.

**Matières acceptées :** vaisselle, céramique, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, vitre, batteries, piles, contenants d'huile à moteur, contenants de peinture, de décapant, d'aérosol, de térébenthine ou autre solvant, d'essence, de gaz, tout autre contenant de produit dangereux, petits appareils à usage domestique (cafetière, etc.).

**Matières refusées :** BPC, bonbonnes de gaz comprimé de plus d'un litre (sauf propane), cyanure, déchets biomédicaux ou radioactifs, munitions et armes à feu, produits contenant de l'amiante, produits explosifs, terre contaminée et résidus dangereux d'origine commerciale ou industrielle.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la gestion des matières résiduelles à la MRC, veuillez consulter le site Internet de la MRC à l'adresse [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca).



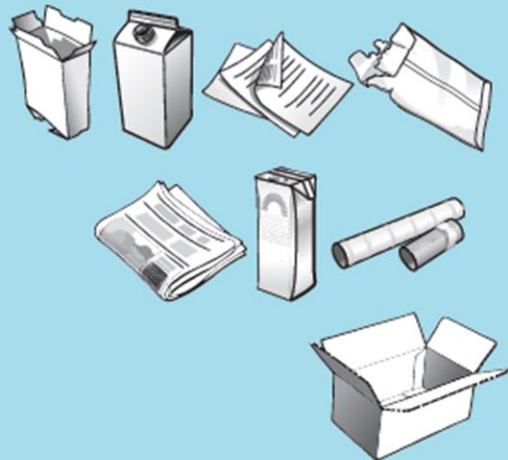


1.4

## Matières acceptées par la MRC dans le bac de récupération

### Papier et carton

- Journaux, circulaires, revues
- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Livres, annuaires téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de cartons
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak<sup>MD</sup>)
- Contenants, emballages, imprimés et journaux



### Astuce

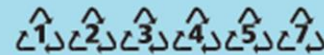
Deux questions simples à se poser pour savoir si ça se récupère :

1. Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?
2. Est-ce en papier, carton, plastique, verre ou métal ?

RÉCUPÉRER  
PLUS ET MIEUX

### Plastique

- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un des symboles suivants :



- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage



### Verre

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur



### Métal

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles





## 2.

# Gestion des matières résiduelles : par matière



### 2.1

## Récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)

### DISPOSITION :

Les RDD doivent être acheminés à l'écocentre.

### DÉFINITION :

Un résidu domestique dangereux (RDD) est une matière ou un produit d'usage courant qui représente un danger s'il est mis au rebut. Parmi ces produits, on retrouve les peintures (latex, alkydes, émail), les teintures, les laques, les apprêts, l'antirouille, le vernis, la peinture aluminium, le scellant acrylique, l'agent de conservation pour le bois, l'huile de lin, les huiles à moteur, les contenants vides et les filtres, les huiles végétales, les batteries (acide/plomb), les piles rechargeables et non rechargeables, les produits d'entretien ou nettoyants, les dégraisseurs, les débouche-conduits, les tubes fluorescents et les ampoules fluocompactes, etc.

Une fois récupérés, les RDD sont acheminés vers des industries spécialisées dans leur traitement ou leur recyclage.

### *Nos bons coups !*

Certains services effectuent le comptage et le recyclage des tubes fluorescents et recyclent le métal, les piles et les huiles usées. Nous préférons la peinture à l'eau afin de réduire à la source notre production de déchets dangereux. Plusieurs services ont un cylindre collecteur de piles afin de permettre la récupération des piles domestiques.

Les piles domestiques sont une matière dangereuse qui entraîne la contamination des sites d'enfouissement lorsqu'elles ne sont pas récupérées convenablement.

En tout temps, il est possible de se procurer un cylindre collecteur de piles en en faisant la demande auprès de la Division environnement du Service de la planification et de la gestion du territoire, au 450 361-6000.

Les piles récupérées dans chacun des services doivent être acheminées à l'écocentre de Granby. Pour ce faire, vous devez contacter Francis Lacasse au garage municipal pour planifier un ramassage des piles (poste 6022).



## Témoignages

« Le cyanure est traité au laboratoire avant d'être acheminé à l'égout et nous accumulons les autres produits chimiques avant de les acheminer chez un recycleur. »

- La **Centrale de traitement des eaux**

« Nous organisons un concours de récupération de piles domestiques chaque année à travers nos services afin de favoriser leur récupération. Nous disposons également d'un cylindre collecteur de piles pour la récupération des piles. »

- La **Division de la piscine Miner**

« Le local d'impression situé au sous-sol de l'hôtel de ville met à la disposition des employés des bacs de récupération afin d'y récupérer les crayons, les peintures aérosols, les piles ainsi que tout objet défectueux devant être acheminés à l'écocentre. »

- La **Division environnement**

« Seules des piles rechargeables sont utilisées pour nos appareils photo et nous sommes tous munis d'un chargeur. Cela réduit considérablement la quantité de piles à jeter. »

- Le **Service de l'évaluation**

« Le Département des parcs s'est muni d'une politique verte afin d'interdire l'utilisation des pesticides et de promouvoir l'utilisation d'engrais naturel par exemple, dans les différents parcs de la ville. »

- Le **Service des travaux publics**



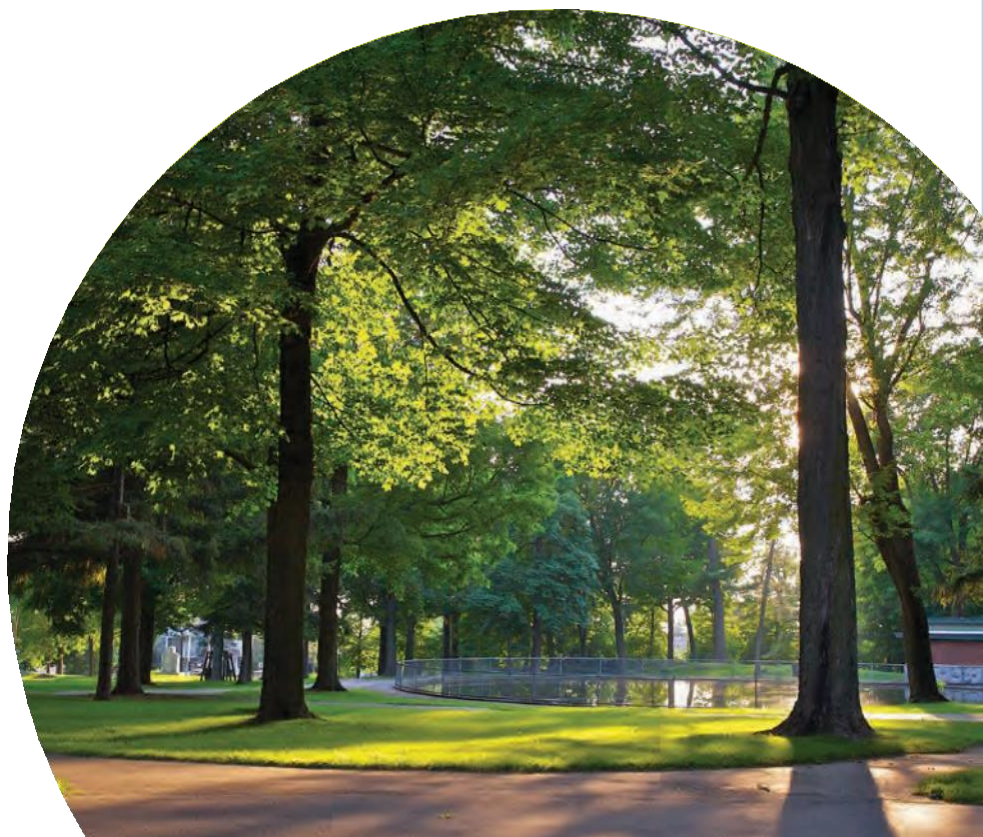
## Nos efforts sont appréciables, mais...

Connaissons-nous les déchets dangereux qui nous entourent ?

Savons-nous lesquels sont recyclables et lesquels doivent être acheminés à l'écocentre de Granby ?

## Nous pouvons faire mieux !

Préférons les piles rechargeables aux piles conventionnelles jetables, car leur durée de vie est plus longue, ce qui permet de générer moins de déchets.





## 2.2 Papier

### ***Nos bons coups !***

Des bacs de récupération sont disponibles dans tous les services pour le recyclage du papier.

Des bacs roulants cadenassés de 260 L pour la récupération des documents confidentiels sont également disponibles dans certains services afin d'assurer leur récupération.



Pour obtenir de l'information sur la récupération des documents confidentiels, vous pouvez contacter Alexandre Patenaude aux Archives des Services juridiques au 450 776-8276.

Presque tous les services utilisent la fonction recto verso et utilisent le verso du papier à recycler pour la prise de notes.

Certains services archivent leurs courriels et documents de façon électronique.

Les séances du conseil municipal se déroulent dorénavant entièrement sans papier.



### ***Témoignages***

« Nous achetons des rouleaux de papier plus gros pour les traceurs; nous générons donc moins de déchets (rouleaux de carton et de plastique) et utilisons moins d'essence pour les livraisons ! »

- ***Le Service de la planification et de la gestion du territoire***

« L'hôtel de ville utilise uniquement du papier recyclé à 100 %. »

- ***Le Service de la planification et de la gestion du territoire***

« Nous utilisons deux écrans d'ordinateur, ce qui évite beaucoup d'impressions.

- ***La Division de la géomatique***

### ***Nos efforts sont appréciables, mais...***

Les documents doivent-ils vraiment être imprimés recto seulement ?

Est-il essentiel que tous les courriels et tous les documents reçus soient imprimés pour les archiver ?

Lorsque plusieurs collègues collaborent sur un même document, est-il nécessaire que chacun s'en imprime un exemplaire à corriger ou à commenter ?



### ***Nous pouvons faire encore mieux !***

La correction des documents à l'écran, grâce à l'outil « Suivi des modifications », est fortement recommandée puisqu'elle permet d'obtenir les commentaires de plusieurs collaborateurs sur les corrections à apporter.

Il est préférable d'utiliser la fonction « Aperçu avant impression » avant d'imprimer une épreuve, et d'imprimer une seule épreuve avant de lancer l'impression d'une grande quantité d'exemplaires.

Pourquoi ne pas configurer les options d'impression pour que celles-ci soient automatiquement en mode recto verso ?

L'archivage électronique des documents et des courriels a tout intérêt à être préféré à l'archivage papier.

L'utilisation de papier contenant 100 % de fibres postconsommation ou portant le sceau FSC et, si possible, possédant ces deux caractéristiques, est fortement recommandée.

### ***Soyez vigilants !***

Il est préférable que les déchiqueteuses soient munies d'un sac de plastique transparent et que celui-ci soit noué avant d'être jeté dans le bac de récupération, afin d'éviter que le papier déchiqueté ne se disperse partout sur le sol une fois son arrivé au centre de tri, rendant impossible sa récupération. Il n'est pas recommandé que le papier déchiqueté soit mélangé aux autres matières récupérables dans les bacs roulants de récupération bleus.

Afin d'éviter toute confusion sur la destination des sacs de matières récupérables au centre de tri, les bacs roulants de 260 L mis à la disposition des employés devraient être équipés d'un sac de plastique transparent afin de permettre la visualisation du papier. Un sac opaque ou destiné aux déchets pourrait être considéré comme un sac à ordures et être jeté au rebut une fois son arrivée au centre de tri.



## 2.3 Fournitures de bureau



### ***Nos bons coups !***

Nous effectuons, dans la mesure du possible, l'achat d'articles ayant un contenu recyclé.

Nous choisissons presque toujours des produits rechargeables et réutilisables.

Nous essayons le plus possible de donner une deuxième vie au mobilier et à l'équipement informatique en vendant les vieux meubles de bureau et les ordinateurs à l'encan.

Des fournitures de bureau ayant déjà servi, mais toujours en bon état, sont offertes dans de nombreux services afin de favoriser leur réutilisation.

### ***Témoignages***

« Certains utilisent maintenant des piles rechargeables, ce qui diminue la consommation de piles jetables ; quant à moi, je suis revenu à la bonne vieille souris avec un fil. »

● ***Le Service de la planification et de la gestion du territoire***

« Lorsque c'est possible, je préfère toujours les articles usagés aux neufs afin de permettre leur réutilisation. »

● ***La Division environnement***

### ***Nos efforts sont appréciables, mais...***

Avons-nous vraiment besoin de ce nouvel article de bureau ? En cas de besoin, est-il nécessaire de se procurer un article neuf ? Préférons les articles usagés si le modèle est disponible, afin de permettre leur réutilisation.

Faisons-nous les meilleurs choix en matière d'achats « responsables » ?

Recherchons-nous toujours les produits ayant un contenu recyclé ?

Privilégions-nous les produits rechargeables et recyclables ?

Utilisons-nous des cartouches d'imprimantes et de photocopieurs réusinées ?

Éliminons-nous les vieilles cartouches, les piles et autre matériel électronique de manière responsable en les recyclant ?

Si nous n'avons plus besoin d'un article, est-ce que nous le rapportons au magasin pour en faciliter le réemploi ?



### ***Nous pouvons faire encore mieux !***

Adoptons les principes clés des 3RV du bureau vert : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des articles et fournitures de bureau.

Achetons mieux en connaissant et en respectant nos besoins réels.

Achetons moins en empruntant à nos collègues ce qu'il nous manque ponctuellement et en faisant la rotation du mobilier.

Créons un espace « réemploi » où les employés peuvent déposer ou prendre le mobilier à réutiliser.

Planifions et regroupons nos achats de façon à réduire les impacts du transport et de l'emballage liés à des commandes multiples.

Privilégions les achats d'articles et de fournitures de bureau « verts »; plusieurs fournisseurs en offrent !

### ***Le saviez-vous ?***

Les 3RV constituent la hiérarchie des actions à privilégier pour une saine gestion de l'ensemble des matières résiduelles. Les 3R signifient « Réduction à la source », « Réemploi », « Recyclage » et le V, « Valorisation ». Le principe nous invite à nous interroger sur nos besoins réels avant de procéder à un achat.

Source : RECYC-QUÉBEC

Réduire  
Réemployer  
Recycler  
Valoriser





## 2.4 Réunions, pauses, dîners

### ***Nos bons coups !***

La vaisselle réutilisable est utilisée le plus possible. Dans les réunions, des pichets d'eau sont utilisés plutôt que des bouteilles d'eau en plastique. Plusieurs employés de nos services utilisent une bouteille d'eau ainsi qu'une tasse à café réutilisables.

### ***Témoignages***



« Nous utilisons des tasses de céramique pour le café. »

- ***Le Service des incendies***

« Nous disposons d'un sucrier ainsi que de pâtes alimentaires qui sont utilisées en guise de bâtonnets à café afin d'éliminer ceux en plastique et les petites enveloppes de sucre individuelles. »

- ***Le Service de la planification et de la gestion du territoire***



« Plusieurs mini bacs de compost ont été mis à la disposition des employés à l'hôtel de ville afin de récupérer les matières organiques. »

- ***La Division environnement***



« De la vaisselle réutilisable est offerte pour les employés lors des repas et un carton de lait ainsi qu'un sucrier sont préférés aux petits contenants de crème et aux enveloppes individuelles de sucre. Nous n'utilisons pas de bâtonnets à café, mais plutôt une cuillère lavable. »

- ***Le Service de l'évaluation***



### ***Nos efforts sont appréciables, mais...***

De quelle façon nos lunchs faits maison et ceux provenant des restos ou des cafés des alentours sont-ils emballés ?

Combien de produits emballés individuellement (sucre, lait, biscuits, yogourt, etc.) consommons-nous ?

Consommons-nous des produits équitables (café, sucre, thé, etc.) ?

Pourquoi choisir une bouteille d'eau en plastique à usage unique alors qu'une bouteille d'eau réutilisable remplie avec de l'eau du robinet peut être utilisée ?

Pouvons-nous utiliser des tasses et des cuillères lavables lors des pauses-café ?

**ICI ♻️ NON  
RECYCLE!**

RECYC-QUÉBEC

Québec

### ***Nous pouvons faire encore mieux !***

Préférons l'utilisation d'une cafetière à mouture individuelle sans emballage plutôt que des cafetières avec dosettes.

Lançons-nous le défi de dîners, de pauses et de réunions à « zéro déchet », au moins une fois par mois !

L'achat de produits offerts en contenants familiaux est préférable ainsi que l'utilisation de contenants réutilisables pour les lunches.

Il est préférable d'opter pour des produits vendus en vrac, puisque ceux-ci permettent de générer moins de déchets.

Choisissons des produits locaux et de saison. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des aliments, nous aiderons nos agriculteurs et ajouterons de la fraîcheur dans nos assiettes.

Compostons nos déchets organiques.

### ***Le saviez-vous ?***

Un aliment parcourt en moyenne entre 2 400 et 4 000 km avant d'aboutir dans votre assiette. Il voyage souvent suremballé, ce qui ajoute 200 kg d'emballage gaspillé pour chaque consommateur, annuellement, juste au Québec !

Source : Équiterre



## 2.5 Boîte à lunch écologique

Il est préférable de réduire au maximum l'utilisation de contenants à usage unique pour les lunchs et d'opter pour des contenants réutilisables et de la vaisselle lavable afin de réduire notre quantité de matières résiduelles.

Réduisons notre quantité de déchets un lunch à la fois en suivant les cinq trucs de la boîte à lunch écologique proposés par RECYC-QUÉBEC.

### *Il suffit d'y penser !*

Saviez-vous qu'au Québec nous produisons assez de résidus pour remplir l'équivalent de cinq millions de sacs à ordures CHAQUE JOUR ?

Voilà pourquoi nous vous invitons à réduire la quantité de déchets produits en vous préparant des BOÎTES À LUNCH ÉCOLOGIQUES... « zéro déchet » !

La réduction des déchets,  
ça relève de petits gestes  
au quotidien !

RECYC-QUÉBEC  
Québec 

Pour nous joindre :  
1 800 807-0678 (sans frais)  
514 351-78358 (région de Montréal)  
[www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)



### **Truc n° 1**

Évaluez bien vos besoins en nourriture pour ne pas gaspiller et « nourrir la poubelle ».

### **Truc n° 2**

Utilisez des contenants réutilisables pour vos sandwichs, fruits, légumes et breuvages.

### **Truc n° 3**

Évitez les produits présentés en portions individuelles (fromages, boîtes à boire, yogourts, sachets de biscuits, etc.) qui produisent plus de déchets... et coûtent souvent plus cher.

### **Truc n° 4**

Apportez une tasse, un verre, une assiette et des ustensiles durables et réutilisables. Vous éviterez ainsi de jeter des verres de styromousse, des assiettes et des ustensiles de plastique.

### **Truc n° 5**

Pour un café écologique, apportez votre tasse au bureau et remplacez les bâtonnets par des cuillères, les sachets de sucre par du sucre non emballé, les petits contenants de lait par de plus grands formats recyclables.





## 2.6 « Café écologique »

L'environnement de la machine à café est fortement utilisé lors des pauses. Voici quelques pistes d'action simples et faciles à mettre en place afin de diminuer notre quantité de matières résiduelles.



Apportez votre tasse réutilisable au travail que vous pourrez nettoyer et réutiliser.



Remplacez les petits sachets de sucre individuels par un sucrier libre-service que vous pourrez remplir.

Remplacez les bâtonnets de plastique par de la vaisselle lavable ou des pâtes de type fettuccine que vous couperez en deux, ces dernières pourront d'ailleurs être mises au compost.



Remplacez les petits contenants de crème pour des formats plus grands, comme des cartons de lait de 1 L et des contenants de crème de 500 ml, que vous pourrez mettre au frigo.

Remplacez, si l'option est possible, les filtres à café à usage unique par des filtres à café réutilisables que vous pourrez nettoyer et réutiliser.

### *Le saviez-vous ?*

Keurig offre un filtre à café réutilisable, « my K-Cup », qui permet l'utilisation de son propre café ou thé dans la cafetière Keurig au lieu des dosettes K-Cups à usage unique que l'on doit jeter après chaque utilisation. Ce produit contient un panier-filtre, un support à filtre et un couvercle utilisables avec les cafetières Keurig 40, 50 et 60. Cela représente une opportunité de réduire notre quantité de matières résiduelles tout en profitant des avantages d'une cafetière à dosettes. Informez-vous !



## Matières organiques

Les matières organiques sont récupérées via la collecte sélective. La MRC de la Haute-Yamaska a débuté son implantation sur son territoire au printemps 2017. Les matières organiques sont dorénavant récupérées dans un bac brun dédié à cette fin.

Les matières organiques correspondent aux résidus alimentaires de table, aux résidus verts ainsi qu'aux papiers et cartons souillés que l'on peut transformer afin d'obtenir du compost.

Plus précisément, voici les 3 principales catégories de matières organiques qui peuvent être déposées dans le bac brun :

1. **CE QUI SE MANGE**
2. **CE QUI SE JARDINE**
3. **LES PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS**

Les matières acceptées par la MRC dans le bac brun sont les suivantes :

### ***Résidus alimentaires***

Fruits, légumes et leurs pelures, pain, pâtisserie, céréales, pâtes alimentaires, légumineuses, riz, œufs et leur coquilles, café et thé, restants de table, viande cuite, poisson et charcuteries, produits laitiers, écales de noix, épis de maïs, aliments périmés sans emballage, os, coquillages et carapaces de fruits de mer.

### ***Papiers et cartons souillés***

Boîtes de pizza, moules à muffins en papier, essuie-tout et mouchoirs, filtres à café et sachets de thé, serviettes de table et nappes de papier, assiettes, verres de carton et papier parchemin.

### ***Résidus verts***

Feuilles, herbes, aiguilles et cônes de conifères, fleurs fanées, résidus de taille de haie, bran de scie, écorces et copeaux de bois, brindilles, petites branches.

Les matières refusées par la MRC dans le bac brun sont les suivantes :

### **TOUT SAC DE PLASTIQUE**

(oxobiodégradable, biodégradable, compostable ou non)

Couches et produits d'hygiène féminine, verre et vitre, cotons-tiges, ouates et lingettes, mégots de cigarettes, cendres, bois peint ou traité, souche d'arbre, bouchon de liège, animaux morts, papiers et carton imbibés d'huiles à moteur, de peinture ou de produits dangereux, feuilles d'assouplissant, roche et gravier, toute matière plastique.

### ***Le saviez-vous ?***

Les matières organiques correspondent à une ressource qui peut être valorisée via leur transformation en énergie renouvelable, en compost ou en fertilisant naturel, par exemple. D'autant plus que lorsqu'elles sont acheminées dans un site d'enfouissement, leur décomposition produit un gaz à effet de serre qui est principalement composé de méthane. Une fois rendu dans l'atmosphère, ce GES contribue aux changements climatiques. Au Québec, la moyenne actuelle des matières résiduelles produites par les ménages est formée à plus de 40 % de matières organiques, alors que seulement 14,7 % de celles-ci sont récupérées.

### ***Témoignages***

« Plusieurs mini-bacs de compost ont été mis à la disposition des employés à l'hôtel de ville ainsi qu'à la bibliothèque afin de récupérer les matières organiques, comme à la salle à dîner du Service de la planification et de la gestion du territoire, à la salle à dîner des employés de la bibliothèque et à la dînette du Service des finances. »

- ***La Division environnement***





# 3. Énergie

## Nos bons coups !

Nous éteignons nos écrans et nos ordinateurs le soir et le midi.



Certains services utilisent la lumière naturelle pour éclairer leurs bureaux.

## Témoignages



« Nous avons remplacé près de 70 ampoules au tungstène par des ampoules fluocompactes »

« À quelques endroits, l'éclairage est contrôlé par des détecteurs de mouvements. »

- La **Centrale de traitement des eaux**

## Nos efforts sont appréciables, mais...

Connaissons-nous nos postes les plus énergivores (éclairage, climatisation, ventilation, chauffage) ?

Pouvons-nous utiliser encore plus de lumière naturelle dans nos espaces de travail ?

Laissons-nous nos chargeurs de téléphones portables ou d'ordinateurs branchés lorsqu'ils sont inutilisés ?

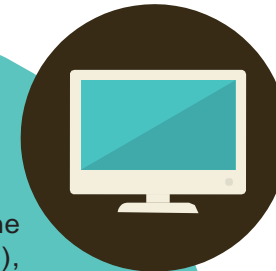
Connaissons-nous les technologies permettant de réduire notre consommation énergétique ?

## Nous pouvons faire mieux !

Réalisons un bilan énergétique pour connaître où nous pouvons améliorer notre consommation d'énergie.

Soyons à l'affût des nouvelles technologies qui permettent de réduire notre empreinte énergétique.

Généralisons l'utilisation de lumière naturelle dans les bureaux !



## Le saviez-vous ?

Consommation d'électricité, sur une période de 12 heures (en wattheure), d'un ordinateur et d'un moniteur\*

- Laissés « en marche » (ordinateur sans fonction de gestion de l'énergie activée) = 1 680
- En mode veille (ordinateur et moniteur homologués ENERGY STAR avec fonction de gestion de l'énergie activée) = 360
- Éteints = 24

\* Pour un ordinateur personnel de bureau et un moniteur à écran cathodique de 17 po. Source : Ressources naturelles Canada, Office de l'efficacité énergétique

# 4.

## Transports



### 4.1

#### Se rendre au travail

##### *Nos bons coups !*

La Ville participe à la campagne de sensibilisation contre la marche au ralenti des véhicules « Coupez le moteur ! », donnons l'exemple et évitons de faire fonctionner nos moteurs au ralenti.

Plusieurs utilisent le vélo ou la marche pour venir au bureau l'été, quand il fait beau.

Certains ont acheté une maison plus près du bureau afin de pouvoir marcher pour aller au boulot.

Une borne électrique a été installée dans le stationnement du Millénaire de l'hôtel de ville afin de permettre et favoriser l'utilisation de véhicules électriques.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur la marche au ralenti des véhicules « Coupez le moteur ! », une formation sur l'écoconduite a été offerte en 2013 et 2014 à tous les employés de la Ville conduisant un véhicule dans le cadre de leurs fonctions.

##### Pour en connaître davantage sur l'écoconduite : un aperçu

L'écoconduite consiste à appliquer des conseils et des techniques de conduite qui permettent de réduire sa consommation de carburant pour un trajet donné, quel que soit le véhicule utilisé. La gestion efficace de l'ampleur des accélérations est l'un des principes les plus importants de l'écoconduite. L'écoconduite permet une économie de carburant estimée à environ 10 %.

Source : Ministère des Ressources naturelles, 2013.

Quels sont les principaux conseils et techniques proposés par le principe de l'écoconduite ?

1. Évitez d'accélérer et de freiner brusquement;
2. Ne laissez pas tourner le moteur inutilement;
3. Assurez-vous que vos pneus maintiennent une bonne pression et vérifiez-les mensuellement;
4. Retirez toute surcharge inutilisée;
5. Réduisez votre vitesse sur l'autoroute (90 km/h) et utilisez le régulateur de vitesse;
6. Utilisez un chauffe-moteur par temps froid;
7. Combinez vos déplacements afin d'économiser temps et essence (et argent!), et pensez au covoiturage.

Source : CAA Québec et Écomobile

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la Division environnement au 450 361-6000 ainsi que les liens suivants :

Écomobile : [www.ecomobile.gouv.qc.ca/fr/ecomobilite/index.php](http://www.ecomobile.gouv.qc.ca/fr/ecomobilite/index.php)

CAA Québec : [www.caa.ca/fr/affaires-publiques/eco-driving/](http://www.caa.ca/fr/affaires-publiques/eco-driving/)

## Témoignages

« Notre équipe utilise un véhicule entièrement électrique dans le cadre de ses fonctions. »

### • La **Division environnement**

« Nous entretenons bien nos véhicules pour qu'ils demeurent performants longtemps et nous optimisons nos déplacements. »

### • La **Centrale de traitement des eaux**

« Des réchauds ont été installés sur les citernes d'eau des véhicules consacrés à l'arrosage de la patinoire afin de permettre d'éteindre les moteurs sans que la tuyauterie ne gèle. »

« Des lampes à DEL ont été installées sur les flèches indicatrices de certains véhicules du Service des travaux publics afin de permettre l'utilisation des lumières de sécurité même lorsque le moteur est éteint. »

« Certains véhicules lourds ont été munis de coupe-moteur (arrêt après cinq minutes de marche au ralenti) et l'achat de moteurs plus petits et moins énergivores sera préféré lors du renouvellement de la flotte des véhicules. »

« Des GPS ont été installés sur les véhicules lourds afin d'optimiser les circuits de déneigement l'hiver. »

### • Le **Service des travaux publics**



## Nos efforts sont appréciables, mais...

Avons-nous réellement besoin d'un démarreur à distance ?

Pouvons-nous utiliser davantage le vélo ou la marche pour aller au boulot ?

Est-ce que j'ai des collègues qui habitent près de chez moi et avec qui je pourrais covoiturer ?

Est-ce que l'accessibilité au stationnement nous dissuade d'utiliser le covoiturage ou le transport actif ?

## Nous pouvons faire mieux !

Planifions tous nos déplacements et établissons des itinéraires dans le cadre du travail afin de réduire les déplacements inutiles et ainsi réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Pourquoi ne pas venir au boulot à vélo ?  
Lançons-nous le défi de passer à l'action !

## Le saviez-vous ?

En choisissant le covoiturage, vous pourriez économiser jusqu'à 2 500 \$ par an ! Le transport actif (marche et vélo) et le transport en commun contribuent également à la réduction des coûts liés au transport et à la santé.

Source : Le réseau de covoiturage !



## 4.2 Déplacements professionnels

Les déplacements professionnels pour des réunions et des rencontres coûtent cher à la Ville et contribuent aux changements climatiques surtout en raison des émissions de gaz à effet de serre liées au transport qu'ils exigent.

### **Notre questionnaire...**

Est-il vraiment nécessaire de se déplacer pour cette rencontre ?

Des collègues se rendent-ils à la même rencontre ?

### **Pour faire mieux !**

Planifions nos rencontres de manière à réduire nos besoins en déplacement.

Utilisons le covoiturage lorsque des collègues se rendent à la même rencontre ou réunion.

Entretienons nos véhicules afin d'en prolonger la vie utile et de reporter tout achat non essentiel.

Afin de réduire nos besoins en papier et en déplacements, investissons dans les outils de travail collaboratifs offerts en ligne comme l'outil de communication Skype, les services de partage de présentations Power Point en ligne comme Slideshare. Ils abondent et sont souvent gratuits.

### **Le saviez-vous ?**

Plus du tiers des réunions « face à face » seraient jugées inutiles et même contre-productives par ceux qui y participent. De plus, une partie importante du temps consacré aux rencontres est allouée au transport et à la recherche de stationnement...

Source : Guide du bureau vert Webex



# 5. Eau

## ***Nos bons coups !***

Nous signalons toute fuite d'eau, y compris celle des robinets ! Nous fermons les robinets lorsque nous nous lavons les mains !

## ***Témoignages***

« Nous avons optimisé le traitement des eaux de façon à utiliser le moins d'eau possible pour le lavage des filtres et des bassins et pour éliminer les boues. »

- ***La Centrale de traitement des eaux***

« L'eau de pluie du toit du garage municipal est récupérée grâce à des citernes d'eau de pluie afin d'être réutilisée dans les citernes des camions consacrés à l'arrosage des parcs et des aménagements paysagers de la Ville. »

- ***Le Service des travaux publics***

## ***Nos efforts sont appréciables, mais...***

Sommes-nous conscients de notre consommation d'eau ? Avons-nous accès à des fontaines d'eau directement branchées sur le réseau municipal dans les bâtiments de la Ville ?

Avons-nous accès à des verres réutilisables pour nous servir un bon verre d'eau du robinet ?

## ***Nous pouvons faire mieux !***

Privilégions l'eau du robinet aux fontaines d'eau embouteillée !

Préférons l'utilisation d'une bouteille réutilisable à une bouteille d'eau en plastique à usage unique.

Généralisons l'utilisation des carafes d'eau pour les réunions et les rencontres.

Réduisons le gaspillage en refroidissant notre eau de consommation courante au réfrigérateur plutôt qu'en la laissant couler (le refroidissement de l'eau dans un pichet au réfrigérateur pendant 24 heures permet l'évaporation de la chloramine responsable de l'odeur de chlore).

## ***Le saviez-vous ?***

Laver les fruits et les légumes dans un évier partiellement rempli d'eau permet d'économiser jusqu'à 5 litres d'eau chaque fois.

Fermer l'eau lorsqu'on se brosse les dents permet d'économiser jusqu'à 12 litres d'eau chaque minute.

Imprimer les documents recto verso et utiliser les feuilles des deux côtés permet d'économiser 10 litres d'eau par feuille.

Source : Réseau environnement



# 6.

## La Certification

### ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC

Le programme de certification ICI ON RECYCLE! a été mis sur pied pour la gestion des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI).

Il vise à reconnaître les établissements atteignant les objectifs de mise en valeur établis selon les critères d'évaluation du programme. RECYQ-QUÉBEC propose ainsi quatre niveaux de certification afin de maximiser la participation des établissements ICI au programme et les inciter à mettre en place un système de gestion des matières résiduelles. – RECYC-QUÉBEC

#### 6.1

#### Qui est RECYC-QUÉBEC ?

RECYC-QUÉBEC correspond à la division du gouvernement du Québec responsable de la gestion des matières résiduelles de la province.

Son mandat consiste à promouvoir, développer et favoriser la réduction, le réemploi, la récupération ainsi que le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

– RECYC-QUÉBEC

Consultez [prog-reconnaissance/ici.asp](http://prog-reconnaissance/ici.asp) ou contactez la Division environnement au 450 361-6000.





# 7.

## Petit répertoire de ressources disponibles pour des pratiques de travail écoresponsables

Voici quelques suggestions de produits et de ressources où trouver plus de renseignements afin de réduire votre empreinte écologique au bureau :

### **Papier**

Les papiers certifiés FSC vous assurent que la forêt utilisée pour leur fabrication a été aménagée de façon responsable pour l'environnement et les communautés humaines qui en dépendent.  
Source : <https://ca.fsc.org/index.htm>

Il existe quelques entreprises produisant ou distribuant des papiers contenant 100 % de fibres postconsommation (et certifiés FSC).

Source : [www.cascades.com/papiers/papiers\\_ecologiques/enviro100print.php](http://www.cascades.com/papiers/papiers_ecologiques/enviro100print.php)

### **Fournitures de bureau**

Certains fournisseurs proposent des produits verts en partie ou en totalité recyclés tels que le commerce Papeterie Atlas :  
<http://www.papeterieatlas.com/accessoires-de-bureau-2>

### **Dîners, pauses, réunions**

Solutions et options pour manger local et équitable :  
Équiterre : [www.equiterre.org](http://www.equiterre.org)

SOS cuisine propose un calendrier de tous les produits maraîchers disponibles au gré de l'été au Québec :

[www.soscuisine.com/local\\_products\\_availability\\_table.php?territory\\_code=QUEBEC&sos\\_l=fr](http://www.soscuisine.com/local_products_availability_table.php?territory_code=QUEBEC&sos_l=fr)

RECYC-QUÉBEC :

[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/outils.asp](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/outils.asp)

### **Énergie**

On trouve beaucoup de renseignements sur la consommation énergétique des municipalités sur le site Internet de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) :

[www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/](http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/)

L'AEE publie également le guide *Efficacité énergétique des bâtiments institutionnels, 10 étapes pour une gestion optimale de l'énergie*. Sur le site Internet de l'AEE, dans le menu de gauche sous l'onglet « Clientèle affaires » et sous la rubrique « Institutions ».

Pour connaître les avantages en efficacité énergétique des produits Energy Star® :

[www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/institutions/OP\\_guide\\_batiment\\_vf\\_2013-11-01.pdf](http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/institutions/OP_guide_batiment_vf_2013-11-01.pdf)

### **Transport et déplacements**

(Pour aller au travail et se rendre aux réunions à l'extérieur du bureau)

Ce site Internet propose des trucs et des offres de covoiturage :  
[www.covoiturage.ca](http://www.covoiturage.ca)

Quel sera l'avenir des conférences et réunions virtuelles ?  
<http://veilletourisme.ca/2010/04/16/les-conferences-virtuelles-changeront-elles-le-visage-du-voyage-daffaires/>

### **Eau**

Le site Internet du Réseau environnement contient une multitude de trucs et d'astuces permettant de réduire sa consommation d'eau à la maison et au travail. On y propose également un petit questionnaire afin de connaître sa consommation d'eau quotidienne, une bonne façon de se donner des objectifs de réduction. Site Internet : [www.reseau-environnement.com/peep/trucsetastuces.html](http://www.reseau-environnement.com/peep/trucsetastuces.html)







Guide de  
pratiques  
écoresponsables